

La Gazette des Comores

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

19^{ème} année - N° 3303 - Vendredi 21 Décembre 2018 - Prix : 200 Fc

CONFÉRENCE DES FAMILLES DES PRISONNIERS

**Le collectif des avocats saisit la Cour Suprême
pour « transgression et violation des textes »**



Conférence famille des prisonniers.

**POINT DE PRESSE DU MINISTRE DE LA JUSTICE
Mohamed Oussein menace de
poursuivre votre journal et
Me Atick pour outrage à magistrat**

LIRE PAGE 3

**Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com**

**Prières aux heures officielles
Du 16 au 20 Décembre 2018**

Lever du soleil:

05h 40mn

Coucher du soleil:

18h 30mn

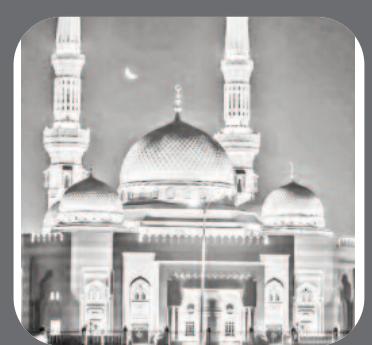
Fadjr : 04h 28mn

Dhouhr : 12h 09mn

Ansr : 15h 45mn

Maghrib: 18h 33mn

Incha: 19h 47mn



CONFLIT AUTOUR DE LA NOMINATION DE KABIR

Le ministre Hafi : "Je ne suis pas en conflit mais avec la loi"

Revenant sur le refus « catégorique » de l'exécutif de Ngazidja et du commissariat à l'Education de remplacer Nizar Ali Idjihadi, nommé par arrêté du Gouverneur à la direction générale à l'Office des Examens et Concours (OEC), par Kabir Iliassa, nommé au poste de directeur régional dans le même office par arrêté ministériel, Salim Mahamoud Hafi considère celui-ci d'enfantin. Le ministre de l'éducation qui se dit « être avec la loi », appelle les futurs lauréats à déposer leurs dossiers dans les locaux de l'Office National des Examens et Concours sis à Imam Chafioun.

« C'est le ministère de l'éducation qui prépare les examens nationaux, son déroulement, qui signe les diplômes de fin de cycle », lance d'emblée le ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique qui montre, à cet effet, qu'il est dans le devoir de l'institution de veiller sur tout le processus notamment de la certification

des dossiers au déroulement des examens. Devant la presse, Salim Mahamoud Hafi rappelle que « tous ceux qui travaillent dans le domaine, notamment dans la préparation du processus des examens, sont sous l'autorité du ministère et nulle autre institution ».

Le conférencier a exclu toute idée de conflit avec l'exécutif insulaire ou avec toute autre institution. Ce dernier précise qu'il est du côté de la loi. « Je ne suis pas en conflit mais avec la loi », dit Salim Mohamed Hafi. Faisant allusion aux articles 102 et 103 de la constitution de 2018, le ministre montre que l'exécutif n'a aucun pouvoir. « Il n'y a plus de loi statutaire », a-t-il dit. Il précise, en lisant les textes constitutionnels qu'en « concertation avec l'Union, l'Île agit ». Hafi montre qu'il s'agit là de compétences partagées et sur ces dernières, les exécutifs doivent agir à la demande de l'Union.

Travailler pour l'intérêt de la nation et surtout pour la valorisation de l'Education est la principale poli-

tique mise en place par le ministre de l'Education. « Le temps des conflits est révolu. J'appelle alors l'exécutif de Ngazidja à travailler dans l'intérêt de nos enfants car moi Kabir je ne le connais pas », exhorte le Ministre qui rappelle que « depuis sa nomination, c'est le plan de redressement de l'éducation qui reste sa principale préoccupation, même si cela semble difficile ».

Serein, Salim Mahamoud explique que l'idée de placer un directeur régional à la place d'un directeur général, n'est qu'une question de forme. Seulement nous pouvons nous demander pourquoi celle-ci n'a pas été suivie ou du moins éviter ce conflit de fond et de forme ? « Je ne pense pas que c'est la question du fond qui pose problème. Et même, la forme on peut la discuter sans poser polémique », explique-t-il en qualifiant les réactions de l'exécutif d'enfantines. Hafi se questionne alors sur l'indépendance de l'OEC et de l'ONEC. Selon lui, tout doit être harmonisé pour assurer la pérennité des affaires courantes. Il

Salim Mohamed Hafi ministre de l'éducation nationale



précise que dans le nouveau cadre organique, il ne sera question que d'une direction nationale qui sera représentée par des antennes régionales au niveau des îles.

Faisant mention de l'avis déposé par cet exécutif à la chambre consultative de la Cour Suprême qualifiant « l'arrêté de nul et non avenu, de

non-conformité à la juridiction », le ministre de l'Education exhorte les parents, les futurs candidats et les chefs d'établissement à se conformer aux textes en déposant les dossiers au bureau de l'ONEC à défaut d'un local à la direction régionale de l'OEC.

A.O Yazid

COOPÉRATION INDE / COMORES

K.L. Ganju : "Je suis là pour faire un suivi de la conférence internationale du solaire qui a eu lieu en Inde"

Le consul honoraire d'Inde aux Comores se trouve actuellement à Moroni. L'objet de sa visite est de faire un suivi de la conférence internationale sur le solaire tenue en Inde en début d'année.

K.L. Ganju se trouve actuellement à Moroni pour faire un suivi de la conférence internationale sur le solaire, tenue en Inde. Le consul honoraire de l'Inde aux Comores a rencontré le mercredi dernier le ministre de l'énergie pour connaître les besoins du pays en matière d'énergie solaire. Le gouvernement indien a montré sa disponibilité à accompagner les Comores dans l'éclairage des routes mais aussi l'électrification en solaire

d'un village de 200 habitants. « Nous voulons que les problèmes de l'énergie restent derrière nous », déclare K.L. Ganju.

Sur la question du fioul lourde, ce dernier explique que la centrale est construite par une société appelée Overseas International Alliance (OIA) et qu'elle sera opérationnelle d'ici un an. « Actuellement, je ne suis pas en mesure de vous dire la capacité de stockage. Mais ce qui est sûr, il y aura un approvisionnement tous les 6 mois. C'est à dire la capacité de stockage peut tenir les six mois sans problème », précise-t-il.

Dans le domaine de la santé, le consul honoraire de l'Inde reste persuadé qu'une forte communauté se rende dans son pays pour des soins.

C'est à ce sujet qu'il a rencontré la ministre de la santé. Il appelle les comoriens à prendre contact avec le consul avant de préparer son voyage. « Faire des soins en Inde est tellement cher. Parfois on peut dépenser les 6000 euros. Par contre, s'ils prennent contact avec l'ambassade, il y a des charges qu'on peut supprimer mais aussi les conseils de bons hôpitaux », avance ce diplomate indien. Ce dernier annonce qu'il va lancer le processus d'un accord bilatéral entre les Comores et l'Inde dans le domaine de la santé. Ce vendredi, il sera reçu par le président de la République au palais de Beit Salam.

MY

POLITIQUE

La jeunesse de Démbéni derrière le chef de l'Etat

À l'approche des élections anticipées, la liste des mouvements de jeunes soutenant la politique du président de la République se multiplie. Le mouvement des jeunes de Démbéni annonce qu'il se positionne toujours derrière le chef de l'Etat sous le parapluie de Djoumoi Said Abdallah.

La jeunesse de Démbéni a convié la presse mardi dernier pour annoncer leur perspective par rapport aux prochaines échéances électorale. Le mouvement qui, qui au premier au plan est soutenu par Djoumoi Saïd Abdallah, secrétaire d'Etat en charge de la

coopération annonce son soutien sans condition au président de la République pour les prochaines élections. « Le bilan des 2 ans du président Azali à la tête du pays est 10 fois meilleur que tous les régimes précédents. Donc, soutenir Azali, c'est soutenir l'émergence », déclare Adabi Ibrahim, l'un des initiateurs de ce mouvement

Le Mouvement des jeunes de Démbéni est né le mois de février, lors des assises nationales. « Nous avons soutenu massivement les assises avant de soutenir pleinement et ouvertement le référendum. Et que Dieu soit loué, les choses se sont bien passées. Les résultats sont la »,

montre pour sa part Ali Abdallah, l'un des conférenciers. D'après lui, le mouvement continue de s'agrandir. « Plusieurs jeunes ayant terminé leurs études au Maroc, Sénégal et Madagascar ont adhéré. Tout cela, pour démontrer qu'aux prochaines élections, les jeunes Démbéni se préparent avec tous les moyens qu'il faut pour la réussite d'Azali dans la région de Mbadjini », poursuit-il. Pour rappel, la région de Mbadjini est composée de 19 villages et Démbéni est le fief de Mzimba qui affiche son intention d'être candidat pour les prochaines élections.

Ibnou M. Abdou



CONFÉRENCE DES FAMILLES DES PRISONNIERS

Le collectif des avocats saisit la Cour Suprême pour « transgression et violation des textes »

Les familles des prisonniers politiques et le collectif des avocats de la défense ont tenu hier jeudi une conférence de presse pour s'indigner contre les décisions rendues par la Cour de Sûreté de l'Etat. Me Mohamed Hassan a annoncé la saisine de la Cour Suprême pour transgression et violation des textes et une saisine aussi auprès de la Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples pour lire le droit.

La Cour de sûreté de l'Etat a rendu son verdict, contre les auteurs présumés de la tentative de coup d'Etat la semaine dernière. Sur les 10 prévenus, 4 sont condamnés aux travaux forcés à perpétuité à savoir l'écrivain Said Ahmed Said Tourqui, l'ancien colistier du président Azali, Djaffar Ahmed Said Hassani, l'avocat Me Bahassani Ahmed et le commandant Faissoil Abdoulsalam. Leur condamnation est assortie d'une période de sûreté incompressible de 30 ans et de la privation de leurs

droits civiques pendant 10 ans.

Hier jeudi, les familles des prisonniers ont tenu une conférence pour dénoncer et s'indigner contre le verdict rendu par cette juridiction. Le collectif des avocats de la défense parle d'une « journée noire » pour la justice comorienne. « La Cour de la Sûreté de l'Etat n'avait pas sa raison d'être. Lors de l'audience, on a soulevé des observations sur la légalité de la Cour de Sûreté et c'était une contrainte obligatoire pour suspendre l'affaire et renvoyer la question à la section constitutionnelle de la Cour Suprême pour statuer sur ce cas. Mais, ils ont battu en brèche et continué l'audience. Tout cela montre que tout ce qui vient d'être fait était planifié en avance », explique Me Mohamed Hassan, représentant du collectif des avocats dans la conférence. Ce dernier est revenu sur leur décision de quitter la salle d'audience lors de la première journée du procès. « Il y a des personnes qui disent qu'on a jeté nos clients dans la gueule de loup. Je tiens à

dire ici que tout ce qu'on a fait, c'est en parfaite concertation avec nos clients », affirme-t-il, avant d'ajouter que « les personnes qu'on représentait, sont des personnes instruites ».

Cet avocat au barreau de Moroni a montré que la Cour de Sûreté n'est nullement mentionnée dans la constitution que nous utilisons aujourd'hui. « La Cour de Sûreté de l'Etat a été mentionnée dans une loi organique datant de 1981. En 2005, il y avait une loi organique qui mentionnait les jurisdictions et la Cour de Sûreté n'est mentionnée nulle part. Tout ce qui a été fait a été planifié vu que le commissaire du gouvernement ne respectait pas les textes », poursuit-il. La Cour de sûreté de l'Etat, est une juridiction d'exception dont les décisions ne sont susceptibles d'aucun recours. Face à cette situation, le collectif des avocats de la défense a saisi la Cour suprême pour transgression et violation des textes. Ils vont saisir aussi la Cour Africaine des Droits de l'Homme et

des Peuples pour lire le droit.

Moinour Said Hassan, la sœur de l'ancien vice-président Djaffar a dénoncé vivement ce qu'elle appelle « mascarade judiciaire ». « Depuis le jour où Djaffar a dit NON au processus engagé par le gouvernement, tout a changé et c'est notre famille qui est visée en premier », lance-t-elle. Cette dernière parle d'une affaire montée de toute pièce et se demande pourquoi cet acharnement et de telles décisions : « Si on regarde bien, il n'y avait que deux personnes qui faisait la pluie et le beau temps dans cette Cour. Et on se demande qu'est-ce qu'on leur a promis ». L'ancienne secrétaire générale au ministère de la santé a saisi aussi cette occasion pour parler de l'émergence du président Azali Assoumani. « Quand j'étais dans le gouvernement, j'étais à fond et je croyais à l'émergence souhaitée par le président à l'horizon 2030. Mais Non ! C'était de la poude aux yeux. On ne fait que nous mentir », lâche-t-elle.

Au niveau de la société civile,

Amina Abbas a fait un rappel allant jusqu'à la suppression de la Commission Nationale de Prévention et de Lutte contre la Corruption au procès de la semaine dernière. « Le peuple comorien ignorait ce que le gouvernement avait en tête et aujourd'hui les résultats sont là », avance-t-elle tout en qualifiant la Cour de Sûreté d'une « Cour Criminelle ». Elle dit apprécier le comportement du collectif des avocats qui ont quitté la salle d'audience. « Leur geste montre qu'ils ont pensé à eux avant de faire leur boulot. Et nous saluons », dit-elle. Lors de cette rencontre, la société civile appelle à la révocation de ces décisions « iniques », la dissolution de la Cour de Sûreté, le jugement équitable et le respect de la présomption d'innocence de tous les prévenus et une enquête sur les dérives des forces de police, gendarmerie, armées et les sanctions appropriées.

Mohamed Youssouf

ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET DES GOUVERNEURS

Premier tour prévu en fin de mars 2019

Le président de la République a reçu les grands élus hier jeudi pour leur annoncer la tenue des élections présidentielles et des gouverneurs au mois de mars prochain pour le premier tour et le 24 avril le 2e tour. Le chef de l'Etat compte convoquer le collège électoral en début de la semaine prochaine.

Quelques heures après son retour à Moroni, le président de la République a reçu les grands élus pour parler des élections anticipées de 2019. Le président Azali Assoumani a annoncé au président de l'Assemblée de l'Union et aux gouverneurs la tenue à la fin du mois de mars du premier tour des élections présidentielles et des gouverneurs et le 24 avril pour le 2e tour et la prestation de serment du président de la république le 26 mai 2019.

« Il est de coutume que la prestation de serment du président de la République se fait le 26 mai. Alors, on a tout fait pour faire respecter cette date », avance Djae Ahamada Chanfi, le conseiller diplomatique du chef de l'Etat. Lors de cette rencontre, le locataire de Beit Salam a annoncé que le collège électoral sera convoqué en début de la semaine prochaine.

Le conseiller diplomatique du Chef de l'Etat a montré que lors son périple qui l'a conduit au Sénégal et au Maroc, il a demandé à la communauté internationale de venir observer les élections pour que ces dernières se déroulent dans la transparence et de manière démocratique. Sur les der-

niers évènements, le président de la République affirme qu'il va se pencher et estime qu'une solution doit être retrouvée pour préserver la paix et la stabilité dans le pays.

Lors de cet échange avec le chef de l'Etat, les gouverneurs se sont félicités du bon état de santé du président contrairement de ce qui se disait ces derniers temps. Le gouverneur de l'île de Ngazidja a saisi cette occasion pour montrer au président de la République la situation difficile que vit l'île de Ngazidja. « J'ai fait part au président de la République de ce qui s'est passé dans le pays en son absence en l'oc-

currence les évènements d'Iconi et le verdict de la Cour de Sûreté de l'Etat. Une sentence qui nous a tous étonné », déclare Hassani Hamadi, avant d'ajouter que « les jugements qui ont été rendus, ce sont des jugements sans aucun recours. On doit avoir des solutions adaptées pour qu'on puisse entamer les élections dans les bonnes conditions ». Selon le chef de l'exécutif de l'île de Ngazidja, seul le président de la République actuel ou bien celui qui viendra sera capable de trouver une solution d'apaisement.

Mohamed Youssouf



Réception des grands élus à Beit Salam.

POINT DE PRESSE DU MINISTRE DE LA JUSTICE

Mohamed Oussein menace de poursuivre votre journal et Me Atick pour outrage à magistrat



Le ministre de la justice menace de poursuivre Me Atick, avocat de la défense sur l'affaire des clous à l'aéroport de Mohéli et La Gazette des Comores pour outrage à magistrat. Le premier pour avoir dit « mascarade de Justice » et le deuxième pour son titre « Le verdict de la honte » du lundi 16 décembre.

La cour de sûreté de l'Etat a ouvert depuis jeudi dernier les audiences relatives aux nombreuses affaires politico-judiciaires ayant défrayé la chronique ces derniers mois. A commencer par celle dite des clous du tarmac de

l'aérodrome de Mohéli et qui est suivie vendredi et samedi dernier par celle de la « tentative de coup d'Etat ». Sur le premier procès, l'avocat de la défense était consterné par la sentence et l'a qualifiée de « mascarade de justice ».

Hier jeudi dans l'après-midi, le ministre de la justice a menacé de poursuivre l'auteur de ces propos en l'occurrence Me Atick pour outrage à magistrat. Au même moment, le grade des sceaux a demandé au procureur de la République de poursuivre La Gazette des Comores pour sa UNE du lundi « Le verdict de la honte » sur l'affaire dite de tentative de Coup d'Etat. « Nous sommes

dans un Etat et on doit à tout prix respecter les textes. On ne peut pas laisser passer ces choses là », déclare Mohamed Oussein, le ministre de la justice, avant d'ajouter que « la loi doit s'appliquer ».

Le ministre de la justice est revenu sur le comportement des avocats de la défense sur l'affaire de la tentative de coup d'Etat. Ce dernier estime ces derniers ont oublié leur travail et ont placé le politique avant le judiciaire.

MY

ENVIRONNEMENT

La sensibilisation en milieu scolaire contre le changement climatique

Dans la campagne de sensibilisation en milieu scolaire, 35 enseignantes et enseignants du primaire et du collège ont représenté 35 établissements à travers le pays dans une formation sur le « changement climatique » pendant 2 jours à la faculté des sciences et techniques de l'Université des Comores. Après la formation, il revient à leur tour de sensibiliser les élèves sur le changement climatique.

Pendant deux jours, 35 enseignants du primaire et du collège représentant 35 établissements ont été formés sur le « changement climatique ». A cet effet, hier l'AMCC-Comores (Alliance mondiale contre le changement climatique) a procédé avec l'équipe pédagogique et les bailleurs, à une évaluation de cette expérience au Groupe Scolaire Foundi Abdoulhamid (GSFA). La formation consistait à renforcer leurs connaissances dans le domai-

ne du changement climatique à travers 7 thématiques développées en outils pédagogiques. Il s'agit de la déforestation, de l'extraction du sable de mer et autres matériaux du rivage, les récifs coralliens et mangroves, l'économie du bois de chauffe (BAKO DJEMA), l'agriculture durable et l'aménagement du territoire et les aires protégées. Cette formation est suivie par une caravane d'experts et pédagogues qui ont sillonné le pays pour assister à la sensibilisation des élèves dans les établissements bénéficiaires dont 7 à Mohéli, 11 à Anjouan et 17 à la Grande Comore. Et c'est pourquoi hier jeudi l'AMCC-Comores a procédé avec l'équipe pédagogique et les bailleurs, à une évaluation de cette expérience au GSFA.

« La lutte contre ce phénomène du changement climatique préoccupe le monde entier comme vous avez vu récemment en Pologne (COP 24). J'ai eu la chance de participer dans la formation qui était organisée par l'Alliance mondiale

contre le changement climatique (AMCC- Comores), donc c'est mon devoir de montrer aux élèves les enjeux liés au changement climatique », explique Fatouma Mzehei Mouigni enseignante de la classe de CM2 au GSFA. Elle ajoute : « on a été formé sur 7 thématiques mais aujourd'hui nous allons montrer aux élèves deux à trois thématiques. C'est très important d'éduquer les élèves sur les dangers si on ne protège pas l'environnement. C'est pour cela que notre établissement va initier ce programme à partir du 2eme trimestre ».

Le chargé du suivi des projets et la communication à la Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National du FED estime que les enfants doivent comprendre les enjeux climatiques dès le plus jeune âge. « Nous avons une campagne globale mais nous avons choisi de commencer par les enfants. Ils sont l'avenir du pays et s'ils ne sont pas inculqués à l'idéologie de préserver l'environnement dès maintenant, ils ne com-



Sensibilisation des jeunes sur le changement climatique.

prendront jamais », a montré Aliloifa Mohamed, avant d'ajouter que « après cette sensibilisation, il y aura des bandes dessinées pour ces enfants sur le changement climatique ». Du côté des enfants, ils montrent qu'ils ont compris beaucoup de choses comme la déforestation, les récifs coralliens, les mangroves et l'économie du bois de chauffe (BAKO DJEMA). « Une fois à la maison, j'aurais plein de

choses à dire sur ce domaine. J'ai compris que pour mieux vivre dans un bon environnement, il ne faut pas couper les arbres, ne jamais jeter les ordures surtout à la mer, car à cause de ça l'environnement se dégrade », indique Moinabaraka Said Abdallah élève de CM2 GSFA.

Nassuf Ben Amad

ENTREPRENARIAT

L'OIA prépare ses activités pour 2019

Les membres de l'OIA ont organisé une conférence de presse, hier Jeudi pour annoncer le déroulement de leurs activités prévues en janvier prochain, visant à renforcer la création et la réalisation des projets durables. Par cette occasion, l'OIA Group a cité deux activités à savoir une séance de 24 heures pour entreprendre et un atelier de cartographie basé sur l'analyse des besoins.

L'OIA est une association qui réunit plusieurs acteurs socio-économiques dans le développement durable visant à résoudre les grands maux qui tournent autour de trois piliers à savoir le pilier économique, social et environnemental. « Le principe de cette rencontre est de présenter d'une part la société OIA et dans d'autre part vous informer des activités qui vont se dérouler du 26 au 27 janvier 2019 », montre Bakari Idjabou, directeur du journal Massiwa et membre de l'OIA.

Au cours de ses activités, un concours de 24 heures est prévu le 26 janvier réunissant les jeunes porteurs d'idées dans le secteur de l'entrepreneuriat puis un atelier de Cartographie et d'analyse des besoins prévu le 27 janvier prochain. « Nous faisons ces activités pour soutenir l'imagination et la créativité des jeunes. Nous souhaitons offrir aux jeunes la chance de relever un défi tout en développant leurs qualités humaines. Donc les candidats peuvent déjà postuler

pour participer au concours de 24 heures d'entreprendre », indique Nadia Soilihi membre de l'OIA.

Pour Mouzamildine Youssouf, membre du groupe OIA, l'idée est d'agir, d'impacter, de partager et de construire un monde meilleur et durable pour les futures générations. « Il n'y a pas de distinction des jeunes. Quiconque ayant un projet peut participer à ce concours de 24 heures car nous plaçons le principe d'égalité au cœur de nos activités », dit-il. L'OIA vise d'abord à l'adaptation d'un programme de sensibilisation et de renforcement de capacités massives pour tout âge, ensuite la mise en place

d'une plateforme qui rassemble des entreprises, organisations, agences internationaux, monde du travail et société civile autour de l'entrepreneuriat dans le but de construire des sociétés stables et inclusives et enfin la construction, l'amélioration et l'innovation de travail collaboratif. « Tous ces paramètres constituent chacun un projet et chaque projet qui sera jugé valable ou primordiale sera financé jusqu'à la réalisation » conclut le directeur de Massiwa.

Kamal Gamal



Société Civile

Les Comores membre de l'ECOSOC

La Société Civile comorienne a participé du 02 au 07 décembre au congrès des confédérations syndicales internationales au Danemark.

Par cette occasion, la société civile comorienne fait partie des 11 délégués du continent africain.



Le Congrès des confédérations syndicales au niveau mondial a eu lieu au Danemark du 02 au 07 décembre. Ces rencontres ont réunis 1400 délégués et tous ont fait un constat triste sur le travail. « Les travailleurs sont attaqués et menacés partout dans le monde et les Comores font partie », montre Salim Soulaimane, le secrétaire général de la Confédération des Travailleurs Comoriens (CTC).

Les confédérations ont appelé les travailleurs à s'unir davantage et avoir une coopération accrue. « Si on regarde aujourd'hui, ce sont les jeunes et les femmes qui sont les plus concernés et c'est partout dans le monde », poursuit-il.

Lors de ce congrès, la CTC a été représentée par deux personnes et fait partie des 11 délégués africains.

Parallèlement, la CTC a participé au Conseil Economique Social et Culturel de l'Union Africaine (ECOSOC) à Nairobi du 05 au 12 décembre. La société comorienne avait postulé pour intégrer l'organisation et c'est chose faite. « La société civile est devenue membre de l'ECOSOC pour une période de 4 ans et les Comores seront représentées par une femme », avance le secrétaire général de la CTC.

MY

FOOTBALL FÉMININ : TROPHÉE DE L'Océan INDIEN À MAURICE

Les Comoriennes asphyxient les Rodrigues (6-0)

La 2e journée des Cœlacanthes féminins, tenue à Maurice, dans le cadre du Tournoi de l'édition 2018 de l'Union des Fédérations de Football de l'Océan indien, s'est révélée plus foudroyante que la 1ère face à Maurice (3-0). En effet, le mercredi 19 décembre 2018 au stadium Trianon, les Comores ont étouffé les Rodrigues en doublant la marque (6-0). La présence du trio technique : Halima, Nourdati et Halima Maradona est un gage d'oxygène supplémentaire et de stimulus au groupe.

Seules trois sélections nationales des équipes féminines des pays/îles de l'Océan indien (Comores, Maurice et Rodrigues) ont pris part à l'édition inaugurale du Football féminin, organisée par l'Union des Fédérations de Football de l'Océan indien, à l'île Maurice. Pour l'heure, les Cœlacanthes féminins resplendissent à la tête du peloton (9 buts, 6 points), Maurice et Rodrigues respectivement (0 but et 0 point) et Rodrigue ? Ce classement est provisoire. Le mercredi 19 décembre 2018, les Cœlacanthes féminins ont dominé les Rodrigues



dans tous les domaines, physique, technico-tactique, vitesse et surtout sur le plan mental.

Ce grand atout a permis aux ambassadrices des Comores d'aborder la 2e journée de l'édition 2018 du Tournoi de l'Union des Fédérations de Football de l'Océan indien avec une grande aisance. Les Comoriennes ont fait la pluie et le beau temps (6-0). En une semaine, elles ont réalisé 9 buts en deux duels, dont 3 contre la sélection nationale féminine de Maurice.

Les bourreaux des

Rodriguiennes restent les redoutables opportunistes Halima Athoumani (1) et Nourdati Mohamed (2) en 1ère période. Hariat Abdourahamane, alias Maradona agrave le score au retour des vestiaires (3). Nos héroïnes affronteront en finale, la victorieuse entre Rodrigues et Maurice. Si les footballeuses malgaches et réunionnaises étaient présentes à Maurice, les Cœlacanthes féminins seraient toujours flamboyantes ?

Bm Gondet

La Gazette des Comores
BP 2216 Moroni – UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 – 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse postale : _____ email : _____

Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :

3 mois / / Montant : _____
6 mois / / Montant : _____
12 mois / / Montant : _____

Mode de règlement :

Espèces / /
Chèque / / n° _____
Virement bancaire / / réf. : _____

Moroni le,

Signature : _____

Tarifs d'abonnement

(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127



ASCOBEF
ASSOCIATION COMORIENNE
POUR LE BIEN-ETRE
DE LA FAMILLE

AU POSTE DE DIRECTEUR (TRICE) EXECUTIF (VE) DE L'ASCOBEF

L'ASCOBEF est une grande ONG nationale d'utilité publique affiliée à l'IPPF qui œuvre principalement dans le domaine de la Santé de la Reproduction.

Missions :

Sous l'autorité du Comité Exécutif National, le/la Directeur (trice) Exécutif (ve) aura les tâches suivantes :

- assister l'instance de gouvernance dans la définition des orientations stratégiques et prendre une part active au plaidoyer et à la mobilisation de ressources appropriées pour la mise en œuvre des programmes et la pérennité de l'ONG ;

- promouvoir l'avancement et défendre la vision, la mission et des valeurs de l'ONG ;

- assurer la planification et la coordination générales de toutes les activités de l'ONG sur le plan des programmes, finances, gouvernance ;

- promouvoir l'image et la visibilité de l'ONG sur le plan national, et international ;

- gérer et administrer l'Association de façon efficiente et efficace

- être responsable de l'ensemble du personnel et veiller à ce que chaque unité administrative de l'ONG ait des buts et des objectifs bien définis ;

- défendre les intérêts de l'ONG auprès des pouvoirs publics, les autorités locales, religieuses et traditionnelles ;

- défendre et promouvoir l'image et les intérêts de l'ONG auprès des donateurs et de tous les partenaires en terme de respect scrupuleux des engagements ;

- assurer l'utilisation rationnelle des ressources et la mise en place effective d'un système fiable de contrôles internes ;

- présenter à l'instance de gouvernance selon la périodicité déterminée par l'ONG et ses partenaires techniques et financiers, des rapports d'activités et financiers fiables, honnêtes et de haute qualité reflétant la situation de l'Association ses défis et les suggestions techniques d'amélioration le cas échéant ;

- veiller au maintien d'une bonne collaboration entre les volontaires et le staff et au respect des lignes hiérarchiques ;

- assurer le secrétariat des réunions des instances décisionnelles des volontaires ;

- veiller au respect des normes et procédures de gestion administratives et financières

- développer et cultiver des liens de bonne collaboration et de partenariat avec le gouvernement, les bailleurs et les ONG.

Profil :

- Etes diplômé (e) de l'enseignement supérieur d'un bac +5 au moins en gestion ou administration, en sciences sociales, en développement, en gestion des organisations, en Santé publique ou tout autre diplôme admis en équivalence ;

- Avoir une expérience de 5 ans au moins dans un poste similaire et maîtriser les procédures des bailleurs de fonds ;

- Avoir des connaissances et compétences avérées en management et administration ;

- Avoir des compétences avérées en gestion de programmes multi acteurs dans un environnement de financement multiple, en planification stratégique et en Santé Sexuelle et de la Reproduction ;

- Avoir une solide capacité d'organisation, le sens de la négociation ;

- Avoir une bonne capacité de travail sous pression dans un contexte multiculturel ;

- Avoir un bon sens du relationnel et une bonne capacité d'écoute ;

- Avoir un bon esprit d'initiative et de leadership ;

- Être Discret (e), Rigoureux (se) et Accrocheur (se) ;

- Être bilingue (français & anglais) ou

avoir au moins une bonne connaissance du Français et des capacités avérées de travail en Anglais ;

- Avoir de solides connaissances en informatique et des principaux logiciels ;

- Avoir des capacités physiques de déplacement en régions et de voyage hors du pays.

Le dossier de candidature doit contenir :

- une lettre de motivation ;
- un CV détaillé comportant 3 références ;
- les copies légalisées des diplômes, attestations et preuves des expériences antérieures ;

Tous les dossiers de candidature doivent être envoyés au plus tard le 07 janvier 2019 par courriel à :

ascobef@comorestelecom.km

ascobef94@gmail.com

avec copie à **ECledjo@ippfar.org**, et à l'adresse suivante : Nouveau Siège ASCOBEF : Quartier Coulée de lave après le rond-point coulé -BP 524 Moroni avec mention du titre du poste en objet.

Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

UNION DES COMORES

Quartier Coulée de lave – Moroni
B.P 524 – Tél (269) 773 53 01 – Fax : 773 52 72
Email : ascobef@comorestelecom.km

**APPEL A CANDIDATURE**

IPPF
FEDERATION INTERNATIONALE
POUR LA PLANIFICATION
FAMILIALE

TOURISME

La relance de l'office du tourisme

Ce mercredi 20 décembre 2018, le nouveau directeur de l'Office a réuni une grande partie des parties prenantes du tourisme aux Comores pour une réunion d'échanges sur la situation du tourisme aux Comores et les actions urgentes à imprimer pour promouvoir la destination Comores. Ont pris part des agences de voyages, des opérateurs du tourisme, l'association des guides touristiques, des représentants d'ONG œuvrant dans l'écotourisme et des personnes ressources dans le domaine du tourisme.

Les participants ont fait un tour d'horizon sur la situation du secteur du tourisme et ses problèmes récurrents liés particulièrement à la cherté des billets d'avion pour voyager sur les Comores, une capacité hôtelière limitée, l'absence de produits phares ou les conditions d'accueil aux ports et aux aéroports. Il est vrai que de nombreux documents de politique et de stratégie ont été élaborés depuis l'indépendance du pays mais le manque de ressources et surtout d'un engagement fort n'a pas per-

mis au secteur touristique de décoller.

Le tourisme aux Comores reste limité aux visites des hommes d'affaires et dans une certaine mesure à la diaspora comorienne. Le nouveau Directeur de l'office du tourisme a exprimé sa volonté de travailler en étroite collaboration avec les opérateurs du secteur pour donner un nouvel élan. Technicien confirmé du tourisme et homme de conviction, Mr Mohamed Rachid s'est engagé à donner à l'office du tourisme, une place centrale dans la conquête du marché touristique mondial.

De nombreuses propositions ont été faites par les participants à la rencontre, il s'agit du développement des maisons d'hôtes pour compenser les problèmes actuels d'hébergement et de la diversification des produits touristiques dont notamment la relance des événements pouvant attirer des visiteurs.

Des initiatives comme le jardin botanique exposant la diversité des Comores, la mise en place d'observatoire des baleines, la visite des lieux de ponte des tortues ou la participation des touristes aux céremo-



nies de grand mariage permettrait de marier le culturel avec les découvertes touristiques. Le nouveau Directeur de l'Office national du Tourisme s'est engagé à entamer une réflexion sur comment parvenir à placer les Comores sur l'orbite des pays à destination touristique. Il a dit faire sien le slogan « Comores : quatre destination ».

Les participants à la réunion ont

beaucoup insisté sur la nécessité de la formation et le renforcement de capacités en matière d'accueil, d'hébergement, de guidage ou de restauration. Des campagnes de sensibilisation et l'information en direction de la population doit être impulsé pour que les Comoriens continuent à garder leur sens de l'accueil et d'hospitalité.

Un accent particulier devra être

mis sur la gestion des déchets ménagers qui défigurent les villes et les localités et réduit le charme des sites touristiques. Le nouveau directeur et l'ensemble des parties prenantes à la réunion se sont engagés à faire de l'année 2019, une année de la renaissance du tourisme comorien.

Mmagaza

Mayotte

à partir de
44 100 kmf *

www.flyabaviation.com

**Tarif variable en fonction du lieu de départ*

AB Aviation